



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Le Directeur général

Bruno FABRES, Delphine Maillard
Direction de la santé publique / Pôle santé-environnement
04 81 10 60 63
delphine.maillard@ars.sante.fr
bruno.fabres@ars.sante.fr
Réf. : 202668

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames les Présidentes
et Messieurs les Présidents
des Etablissements publics de
coopération intercommunale
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon, le 18 février 2022

Objet : Outil de communication sur les thématiques de la santé environnementale

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser le kit d'information grand public sur la santé environnementale, intitulé :

Mon environnement extérieur/intérieur, ma santé

Au fil des saisons comment profiter de notre environnement extérieur/intérieur ?
Chaque mois, retrouvez informations et conseils sur une thématique.

En deux calendriers au format 60x80 cm, que je vous invite à afficher dans les lieux publics, vous disposez d'un outil permettant à vos concitoyens d'accéder à des conseils de prévention sur des thématiques environnementales qui ont des effets sur leur santé.

Un code 2D sur chacune des vignettes renvoie l'utilisateur vers une page Internet thématique « environnement extérieur » (pollution de l'air, ambrosie, moustique tigre, canicule, transports...) ou « environnement intérieur » (eau potable, punaises de lit, qualité de l'air intérieur...). Outre une information générale et les conseils de prévention, chaque page comporte des outils de sensibilisation et de communication que vous pouvez à votre tour, en tant que responsable d'une collectivité, vous approprier et mettre à disposition du public.

Ces thématiques ont été choisies car elles touchent le quotidien de vos concitoyens et suscitent autant d'interrogations auxquelles vous êtes souvent confronté. Leur affichage saisonnier est destiné à favoriser le dialogue au moment le plus opportun sur chaque sujet, mais l'ensemble reste accessible en permanence.

Les multiples liens qui unissent la santé et l'environnement sont de mieux en mieux connus, et nos concitoyens y sont également de plus en plus attentifs. La santé environnementale recouvre en effet des thématiques multiples, parmi lesquelles la qualité du cadre de vie et de travail, la pollution de l'air,

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00 – www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-ara-dpd@ars.sante.fr).



de l'eau et des sols, l'alimentation, la gestion des déchets... L'exposition quotidienne à divers polluants est la cause de cancers, d'asthme, d'allergies, de problèmes cardio-vasculaires notamment. Connaître l'environnement, agir sur ce dernier, et aider les citoyens à adapter leurs pratiques, est donc un enjeu majeur de prévention et de santé publique.


L'implication des collectivités territoriales est déterminante. Cet outil « clé en mains » vous aidera à développer et renforcer les échanges sur la santé environnementale dans votre territoire. Facile à déployer, il peut être approprié dans différents contextes : EAJE, médiathèques, bulletin municipal, site Internet de la collectivité, panneaux d'affichage, office du tourisme, etc.

Le kit comporte deux affiches, en format impression avec traits de coupe. Les vingt-quatre thématiques sont accompagnées de vingt-quatre vidéos en graphisme animé. Le communiqué de presse de l'ARS du 1^{er} février 2022 est également joint. Enfin, les délégations départementales de l'ARS peuvent, sur demande, vous fournir des affiches imprimées et vous appuyer dans leur utilisation.

Je vous remercie pour votre implication sur les enjeux de la santé environnementale.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes


Docteur Jean-Yves GRALL